

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES MASSES SALARIALES PAR REGION

Seules les entreprises bénéficiant d'une **dérogation URSSAF** pour un **Versement en un Lieu Unique** peuvent verser la totalité de la contribution CIF au FONGECIF Rhône-Alpes

N° de protocole ACOSS :
(mention obligatoire autorisant ce versement unique)

SIRET

Raison Sociale :

Vous pouvez compléter et éditer ce document directement sur notre site web rubrique "Accès aux documents de cotisations" - "Tableau récapitulatif par région".

	FONGECIF * RÉGIONAUX	MASSE SALARIALE BRUTE TOTALE	MONTANT COTISATION CIF	MASSE SALARIALE BRUTE CDD	MONTANT COTISATION 1% CDD
01	ALSACE				
02	AQUITAINE				
25	AUVERGNE				
14	BASSE-NORMANDIE				
03	BOURGOGNE				
04	BRETAGNE				
05	CENTRE				
06	CHAMPAGNE-ARDENNE				
21	CORSE				
07	FRANCHE COMTÉ				
15	HAUTE-NORMANDIE				
08	ILE DE FRANCE				
09	LANGUEDOC-ROUSSILLON				
10	LIMOUSIN				
11	LORRAINE				
12	MIDI-PYRÉNÉES				
13	NORD-PAS CALAIS				
16	PAYS DE LOIRE				
17	PICARDIE				
18	POITOU-CHARENTES				
19	PROVENCE-ALPES- CÔTE D'AZUR				
	RHÔNE-ALPES				
22	MARTINIQUE				
23	RÉUNION				
24	GUADELOUPE				
26	GUYANE				
	TOTAL				

↓
Montant à reporter dans
la zone **C2** du bordereau

↓
Montant à reporter dans
la zone **C4** du bordereau

A le

CACHET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du Signataire (lettres capitales) :
Signature